Accusé de réception en préfecture
044-214401077-20261026-20262610_10-DE
Reçu le 28/10/2026

Mairie de MOUZEIL
1 ruelle du Château
44850 MOUZEIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le 26 octobre à 20 heures, le Conseil municipal de la Commune de MOUZEIL, dûment convoqué le 21 octobre 2026, s'est réuni en session ordinaire en mairie, sous la présidence de M. Stéphane PIVETEAU, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 19
Nombre de membres présents : 16

Présents : M. Stéphane PIVETEAU, M. Bruno BERTHELOT, Mme Jacqueline LE TEXIER, M. Damien LE BRESTEC, Mme Florence BEZIER, Mme Katy BAZIN, M. Gaëtan BELLEIL, M. Patrick CANTÉ, M. Benoît DESORMEAUX, Mme Claire FRICONNEAU, Mme Marina JULIENNE, M. Patrick MENTEL, M. Michel PAGEAU et Mme Lucie ROUAUD.

Absent(s) : M. David MICHAUD (excusé), Mme Mickaëlle DRUMEL (excusée), M. Jérôme RODILLA (excusé), Mme Sandrine NIEL (excusée) et Mme Elodie AMIOT (excusée).

Pouvoir(s) : M. David MICHAUD à Mme Jacqueline LE TEXIER et Mme Sandrine NIEL à M. Benoît DESORMEAUX.

Mme Lucie ROUAUD a été désignée secrétaire de séance.

10 voix : Pour | 4 voix : Contre | 2 : Abstention(s)

Vente du bâtiment « Agri-Mouzeil » : Désignation de l'acquéreur

Monsieur Stéphane PIVETEAU, Maire, rappelle aux membres du Conseil municipal, la délibération de la précédente séance du 14 septembre 2026, n° D.2061409-10, qui a fixé le prix de cession, la situation et les conditions de vente de la propriété communale dénommée « Agri-Mouzeil », sis 15 Bis rue du Pont Guitton.

Comme convenu lors de cette précédente délibération et après avoir annoncé n'avoir reçu aucune nouvelle offre d'achat, en plus des deux déjà présentées le 14 septembre dernier ; à savoir celles de la part de M. Bruno DRUMEL (mari de Mme Mickaëlle DRUMEL, conseillère municipale) gérant de l'entreprise FER WEST (Mouzeil) et de M. Jérôme RODILLA de la SARL VIA TP (Riaillé) et conseiller municipal, il propose de procéder au vote à bulletin secret, sans avoir à faire sortir de la salle, Mme DRUMEL et M. RODILLA, car tous deux absents excusés et tout en précisant que les pouvoirs respectivement donnés à Mme Lucie ROUAUD et M. Damien LE BRESTEC pour cette séance du Conseil, ne peuvent être utilisés pour cette délibération.

Après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, le Conseil municipal, avec 10 votes pour attribuer la vente à l'entreprise FER WEST contre 4 voix pour l'attribution de la vente à l'entreprise VIA TP et avec 2 votes blancs :

- **DÉCIDE** de la vente du bien sis 15 Bis rue du Pont Guitton à l'entreprise FER WEST (Mouzeil) dont le gérant est M. Bruno DRUMEL ;
- **PRÉCISE** que :
 - → Le prix de cession est arrêté au montant 120 000 € ? nets vendeur ;
 - → Les frais de bornage et de notaires seront à la charge de l'acquéreur ;
 - → La condition suspensive d'obtention d'un accord de banque ne pourra être supérieure à 3 mois à compter de la date de signature du compromis de vente ;

Mise en ligne le : 30/10/2026 15:20 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : Violaine
https://www.mouzeil.fr/documents_administratifs/85447

Accusé de réception en préfecture
044-214401077-20261026-20262610_10-DE
Reçu le 28/10/2026

Mairie de MOUZEIL
1 ruelle du Château
44850 MOUZEIL

- **CHARGE** Monsieur le Maire de la mise en œuvre de cette décision.

Publié le 28/10/2026

La secrétaire de séance,
Lucie ROUAUD

Le Maire,
Stéphane PIVETEAU





Mise en ligne le : 30/10/2026 15:20 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : Violaine
https://www.mouzeil.fr/documents_administratifs/85447